

Cordemais, le 31 mars 2023

## ISAAC VA DÉFENDRE LES COULEURS DE CORDEMAIS À LA FINALE DU CRITÉRIUM DU JEUNE CONDUCTEUR !

Vendredi matin 31 mars, Émilie CHAPALAIN, accompagnée du Policier Municipal Laurent LAISEMENT et de la coordinatrice Vie scolaire, Sandrine BARS, s'est rendue dans les deux écoles de la commune pour remettre les prix du Critérium du Jeune Conducteur.

Cette animation, proposée par la commune en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest et le soutien de la Préfecture et du Département de Loire-Atlantique, s'est déroulée les 9 et 10 mars dernier sur le parking à côté de l'hippodrome.

Loire  
Atlantique

Destiné à initier et sensibiliser les enfants aux règles élémentaires de sécurité routière, ce rendez-vous annuel, qui allie enseignement théorique et mise en pratique sur un circuit, est toujours très attendu par les élèves de CM1/CM2 de Cordemais. À l'issue des séances, les animateurs ont désigné trois primés par groupe participant et un grand vainqueur qualifié pour participer à la Finale Nationale qui se tiendra en juin 2024, lors des 24 HEURES DU MANS.

Cette année, c'est Isaac JOSEPH ANGELIQUE, de l'école Pierre et Marie Curie, qui représentera la commune. Émilie CHAPALAIN l'a chaleureusement félicité avant de lui remettre ses récompenses : un diplôme, une médaille, un trophée et deux "Entrées Weekend" pour la course mythique, offertes par l'Automobile Club de l'Ouest, organisateur du Critérium du Jeune Conducteur.

Les autres élèves primés ont également eu droit à leurs diplômes et médailles. L'adjointe n'a pas manqué de complimenter l'ensemble des participants pour leur attitude lors de l'animation : "vous avez fait preuve de sérieux, de persévérance et avez tous donné le meilleur de vous-même". Laurent LAISEMENT a confirmé qu'ils avaient été "très assidus, attentifs et motivés" malgré une météo défavorable. Bravo à toutes et à tous !



Isaac (au milieu), entouré, de gauche à droite, d'Émilie CHAPALAIN, son institutrice, Laurent LAISEMENT, Sandrine BARS et ses deux camarades de classe primés.